



vente de maison en cas de divorce

Par guequette, le 09/09/2009 à 11:05

bonjour

je suis en instance de divorce marie sous la separationdes biens et nous possedons une maison que nous avons paye à partir d'un compte joint à parts egales depuis 15 ans.

le terrain sur lequel est construite ette maison appartient à mon epouse puique donné à l'epoque par mes beaux parents , c'est un terrain agricole inconstructible d'une valeur reelle de 2€/m2.

je voulais savoir en cas de vente comment celà se passait.

merci d'avance